

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

COMITE CONSULTATIF « VIE LOCALE » — Réunion de rentrée Jeudi 3 Septembre 2026.

Présents : Hervé PONT Président, Shirley DUTEIL Vice-présidente, Catherine DE SAINT-RAT, Françoise GASTE, Catherine GRAND, André GROSPERRIN, Franck GROSSIORD, Marie-Christine MARTINET, Fabrice MERCIER, Antoine NOLOT, Anne-Laure STURMA, Gérard VALLET.

Absents excusés : Clotilde BOILLON, Nicolas DEYNOUX, Cynthia PEDRAZZANI, Andréa PEZZOLI.

Objectifs de la réunion :

- Officialiser la liste des projets retenus par le comité
- Constituer un groupe de travail pour chaque projet
- Cadrer le travail attendu de chaque groupe d'ici la prochaine réunion
- Fixer la date de la prochaine réunion

1. Ouverture et rappel du contexte

En introduction, un bref rappel a été fait de la réunion de lancement du 30 juin 2026 : présentation du comité, identification de huit pistes de projets autour du fil conducteur « bien-vivre à Morre » et invitation adressée aux membres à poursuivre leur réflexion durant l'été. L'ordre du jour de la présente réunion a ensuite été présenté à l'ensemble des participants.

2. Retour sur la réflexion estivale

Aucune nouvelle idée de projet n'a été proposée par les membres.

En revanche, un ajustement a été apporté à l'un des projets déjà identifiés : il a été proposé d'intégrer la réflexion sur les liaisons douces au sein du projet consacré aux chemins pédestres et de randonnée.

3. Liste des projets et constitution des groupes de travail

Conformément à ce qui avait été annoncé lors de la réunion du 30 juin, les huit axes de projets ont été officialisés, en intégrant l'ajustement mentionné ci-dessus.

Un groupe de participants a été constitué pour chacun d'entre eux.

✓ **Projet 1 — Revalorisation de certains espaces communaux (terrain de tennis, terrain de football)**

Participants : Anne-Laure, Julien, Franck, Catherine DE SAINT-RAT, Clotilde

Il a été convenu que le groupe concentrerait dans un premier temps son travail sur le terrain de tennis. Concernant le terrain de football, la présence de débris de verre a été signalée, ce qui dissuade actuellement toute pratique sportive sur cet espace. Monsieur le Maire en a pris note et s'est engagé à faire remonter l'information aux services compétents.

✓ **Projet 2 — Relation avec les associations**

Participants : Marie-Christine, Gérard, Shirley, Anne-Laure

✓ **Projet 3 — Organisation de conférences gratuites**

Participants : André et Franck

Un point d'attention a été soulevé par Fabrice concernant le choix des thématiques des conférences. Franck a par ailleurs suggéré la possibilité d'inviter aussi bien des habitants que des experts extérieurs à la commune. Shirley a rappelé que l'objectif premier de ce projet était de créer

un moment de partage et d'enrichissement collectif pour les habitants, davantage qu'une programmation figée autour de profils ou de formats prédéfinis. Elle a insisté sur l'importance de ne pas s'enfermer trop tôt dans des critères de sélection stricts, mais au contraire de rester à l'écoute de toutes les propositions, qu'elles émanent d'habitants souhaitant partager leur savoir-faire ou d'intervenants extérieurs porteurs d'une expertise reconnue. Le seul véritable critère mis en avant est celui du sens : chaque conférence doit apporter une réelle valeur ajoutée aux participants, qu'il s'agisse de connaissances nouvelles, d'échanges enrichissants ou de moments de convivialité autour d'un sujet fédérateur. Il a toutefois été précisé qu'il n'était pas question d'organiser des conférences à caractère polémique ou clivant : les sujets retenus devront rassembler plutôt que diviser, dans l'esprit de convivialité et de cohésion recherché par le comité.

✓ **Projet 4 — Actions jeunesse**

Participants : Julien, Nicolas ainsi que des jeunes à identifier.

Il a été souligné qu'il serait souhaitable d'impliquer davantage de jeunes dans ce projet, ceux-ci ayant toute légitimité à faire entendre leur avis. Julien s'est chargé d'identifier les jeunes intéressés pour rejoindre la démarche.

✓ **Projet 5 — Marché local (recherche d'un primeur, animations du samedi matin)**

Participants : Gérard et Marie-Christine

✓ **Projet 6 — Chemins pédestres, liaisons douces et randonnées**

Participants : Gérard, Françoise, Anne-Laure, Fabrice, Clotilde, Catherine DE SAINT-RAT, Antoine

✓ **Projet 7 — Restauration de la cascade du Creux de l'Enfer**

Participants : Catherine DE SAINT-RAT et Franck

L'ensemble des membres présents a accueilli avec un vif enthousiasme l'information selon laquelle des salamandres ont été observées au niveau de la cascade. Cette découverte souligne l'intérêt écologique du site et pourra utilement être prise en compte par le groupe dans la conception du projet de restauration, la préservation de cette biodiversité locale méritant d'être intégrée à la réflexion.

✓ **Projet 8 — Animation de la bibliothèque**

Participants : Catherine GRAND, Françoise

Il avait été espéré que des bénévoles de la bibliothèque puissent être présents à cette réunion afin d'échanger directement avec le comité. En leur absence, Catherine GRAND assurera le lien avec eux, la participation de la bibliothèque à cette dynamique collective étant jugée importante pour avancer tous ensemble sur ce projet. Les bénévoles sont chaleureusement invités à se joindre à la prochaine réunion du comité, afin de pouvoir prendre part directement aux échanges et à la construction du projet.

4. Cadrage du travail de chaque groupe d'ici la prochaine réunion

Il a été rappelé que, d'ici la prochaine réunion, chaque groupe est invité à élaborer un plan d'action structuré, permettant de passer d'une idée générale à un projet concret et opérationnel. Ce plan d'action devra comporter :

- **les objectifs du projet** : ce que le groupe souhaite atteindre à court et moyen terme, en précisant autant que possible le résultat concret visé ;
- **les grandes étapes de création et de mise en œuvre avec un projet de planning** : les principales phases à franchir pour passer de l'idée au projet abouti, ainsi que les grandes étapes à mener.

Chaque groupe est chargé de coordonner l'élaboration de ce plan et de le présenter lors de la prochaine réunion. Il est précisé que ce travail n'a pas vocation à être exhaustif ou définitif à ce stade : l'objectif est avant tout de poser des bases claires et partagées, qui pourront être affinées au fil de l'avancement du projet.

Un point d'attention particulier a été apporté sur la question budgétaire : il a été rappelé que la commune dispose d'un budget contraint, ce dont chaque groupe devra tenir compte dans la conception de son projet. Dans une logique à la fois budgétaire et de développement durable, les membres sont invités à privilégier autant que possible l'exploitation de l'existant et à rechercher des solutions durables ne nécessitant pas nécessairement d'investissements importants. Il leur est également demandé d'explorer les pistes d'aides et de financements mobilisables pour leur projet (subventions, partenariats, mécénat, etc.) : cette recherche de financement fait pleinement partie du travail attendu de chaque groupe, au même titre que la définition des objectifs et du planning. Il a été souligné qu'au-delà du travail spécifique confié à chaque groupe, les projets portés par le comité s'inscrivent dans une dynamique commune et ne sauraient être envisagés de manière cloisonnée. De nombreuses passerelles existent entre eux, mais également avec les travaux menés par d'autres comités consultatifs et commissions de la commune. Il importe donc que chaque groupe avance dans un esprit de bonne intelligence collective, en veillant à la cohérence de son projet avec l'ensemble de la vie communale. Les réunions plénières du comité « Vie locale » jouent, à cet égard, un rôle essentiel : ce sont elles qui permettent de mettre en commun l'avancement de chaque groupe, de repérer les points de convergence ou de complémentarité entre projets, et de s'assurer que les initiatives portées séparément restent bien articulées entre elles. Sans ces temps d'échange collectifs, le risque serait que chaque groupe avance de son côté sans visibilité sur les autres démarches en cours, au détriment de la cohérence d'ensemble. C'est bien cette recherche de sens et de lien, entre les projets comme entre les habitants, qui constitue la raison d'être du comité « Vie locale ».

Shirley contactera les personnes absentes qui n'ont pas encore rejoint un groupe.

Les adresses emails des membres du comité étant visibles dans l'email de la mairie envoyant ce compte rendu, les membres sont invités à se contacter en toute autonomie.

5. Fixation de la prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au **mardi 2 décembre 2026**, soit trois mois après la présente séance. Elle aura pour objet la présentation par chaque groupe de son plan d'action.

Les groupes sont invités à présenter leur plan d'action de manière directe et synthétique, afin que nous puissions traiter les 8 projets dans le temps imparti pour la réunion.